

 <p>Parc d'Activités Chemin Long 11 allée James Watt - BP 174 33708 MERIGNAC CEDEX T : 05.56.47.79.79 Email : ingerop.bordeaux@ingerop.com</p>	<p>ATELIER CORAJOUD-SALLIOT-TABORDA 23, rue Sébastien Mercier 75015 PARIS T : 01 44 37 06 60 F : 01 45 71 07 70 Email :</p>	<p>A-TRAITS Architecture 31, rue Leyteire 33000 BORDEAUX T : 05 56 79 74 83 F : 05 56 79 70 86 Email :</p>	<p>F. MAGOS 6, rue de la bavette 77 940 MONTMACHOUX T : 01 60 96 90 47 Email : francois.magos@numeo.fr</p>
---	--	---	---

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX DIRECTION TERRITORIALE SUD

COMMUNE DE GRADIGNAN (33)

Aménagement des espaces emblématiques du centre-ville

Etudes préliminaires complémentaires

Estimation - note explicative

2	10/10/2013	M. LEFEBVRE	C. DUNOGIER	C. DUNOGIER
1	10/07/2013	M. LEFEBVRE	C. DUNOGIER	C. DUNOGIER
0	20/12/2012	M. LEFEBVRE	C. DUNOGIER	C. DUNOGIER
Rév.	Date	Nom	Visa	Nom
		Rédaction	Vérification	Approbation

Atelier Corajoud-Salliot-Taborda Architectes A-trait Architecture, François Magos, Eclairagiste INGEROP Conseil & Ingénierie	Communauté Urbaine de Bordeaux – Direction territoriale Sud Aménagement des espaces emblématiques du centre-ville de Gradignan	Etudes préliminaires
--	---	-----------------------------

1. Précisions sur certains postes

- ▶ Muret en pierre naturelle : ce poste intègre les murets de la place Roumégoux nécessaires pour gérer les différences de niveaux. Il n'y a pas de murets prévu en périphérie du bassin
- ▶ Déplacement du poste / comptage BT : Il n'y a pas de déplacement de poste de transformation à prévoir. Une provision (100 000 €) pour les déplacements d'ouvrages de réseaux sur la place Roumégoux est prévue dans le poste « provisions pour déviation de réseau »

2. Evolution du chiffrage niveau EP / EP+

La modification de l'aménagement du parking de la clairière implique une évolution du coût de l'aménagement de ce dernier.

L'aménagement initial (base EP décembre 2012) était estimé à 300 000 € HT.

La modification de l'aménagement de ce parking (base EP+ juillet 2013) implique une évolution du chiffrage à 460 000 € HT.

3. Synthèse chiffrage EP+

3.1 Nature des prestations

1. Le coût des travaux préparatoires et prix généraux intègre le coût des installations de chantiers, études d'exécution, contrôles et essais ainsi que les coûts liés au dégagement des emprises (démolition, rabotage, abattage d'arbres, etc, dépose de mobilier)
2. Le coût des travaux de génie civil intègre la réalisation des murets et emmarchements
3. Le coût des travaux de chaussées et voiries intègre toutes les surfaces minérales (pierre naturelle, béton, enrobé), les bordures, la signalisation de police
4. Le coût des travaux d'assainissement EP/EU intègre la création de réseaux d'assainissement nécessaires au projet dont la réalisation de la solution compensatoire du parking de la Clairière. Ce coût n'intègre pas les travaux de renouvellement, remplacement de canalisations qui ne sont pas directement impactées par le projet et les travaux de mise en conformité de la solution compensatoire du parking des Augustins.
5. Le coût des travaux sur les autres réseaux intègre la création de réseaux pour les alimentations spécifiques du projet (alimentation forage, bornes forain), la mise à la côte ou le remplacement des émergences, le remplacement de 2 carrefours à feux. Ce coût n'intègre pas les travaux de renouvellement, remplacement de canalisations qui ne sont pas directement impactées par le projet. Ce montant n'intègre pas le coût de raccordement
6. Le coût des travaux d'éclairage public intègre les mobiliers et les travaux de génie civil pour l'éclairage fonctionnel.
7. Le coût des travaux de scénographie intègre l'éclairage pour la mise en lumière de la place Roumégoux
8. Le coût des travaux d'équipement et de mobilier intègre la réalisation du canal, la fourniture et la pose de mobiliers urbains, la fourniture et la pose de 4 conteneurs enterrés, le déplacement de la

Atelier Corajoud-Salliot-Taborda Architectes A-trait Architecture, François Magos, Eclairagiste INGEROP Conseil & Ingénierie	Communauté Urbaine de Bordeaux – Direction territoriale Sud Aménagement des espaces emblématiques du centre- ville de Gradignan	Etudes préliminaires
--	--	-------------------------

station VCUB, le déplacement du monument aux morts, l'aménagement de toilettes publiques, la signalétique

9. Le coût des travaux d'espaces verts intègre les terrassements sur les zones d'espaces verts, l'engazonnement, l'apport de terre végétale, les plantations.

3.2 Tableau récapitulatif

	NATURE DES TRAVAUX	Place Roumégoux & Parking Clairière	Cours Charles de Gaulle, Rte de Léognan et pk de la Poste	Parking des Augustins	TOTAL (€ HT)
1	Travaux préparatoire et prix généraux	345 000	300 000	85 000	730 000
2	Génie civil	140 000	--	--	140 000
3	Chaussées/ voiries	1 560 000	1 310 000	220 000	3 090 000
4	Assainissement EP/EU	210 000	165 000	60 000	435 000
5	Autres réseaux	200 000	250 000	--	450 000
6	Eclairage public	120 000	140 000	50 000	310 000
7	Scénographie	130 000	10 000	--	140 000
8	Mobilier urbain / équipements	480 000	100 000	50 000	630 000
9	Espaces verts	280 000	140 000	120 000	540 000
	TOTAL	3 465 000	2 415 000	585 000	6 465 000

4. Chiffrage AVP

Le chiffrage établit en AVP sera décomposé selon :

- Les compétences des administrations finançant le projet (CUB – Ville de Gradignan)
- L'allotissement proposé
- Le découpage éventuel en tranche ou phase